



## Commission « Développement local »

du 24 septembre 2015

**Étaient présents :** Annie Leroy, adjointe délégué au tourisme, Olivier Serval, adjoint, Marie-Hélène Sanchez, Serge Falzon, Olivier Lecomte.

Christine Pradel, chef de cabinet

**Étaient excusées :** Frédérique Biesse et Sylvie Contréras

---

A la demande D'Annie Leroy, le compte rendu de la commission précédente est approuvé à l'unanimité.

- **Saison touristique**

Elle a été plutôt mauvaise, sur le secteur selon l'OTI, et au camping malgré les travaux entrepris.

C'est le mois de juillet qui a connu les difficultés car le camping a été plein en août. Les fortes chaleurs du début de saison ont pu inciter certains à ne pas bouger ou à aller vers d'autres destinations d'habitude moins clémentes. On avait constaté le même phénomène en 2003. Août ne peut permettre de couvrir les pertes de juillet. Cette année, il ne sera donc fait que les investissements strictement nécessaires.

Le snack a bien fonctionné et a été apprécié. M. Montagné a organisé de belles manifestations.

Il y a également un point à régler avec le grand site qui accueille gratuitement les camping-cars. Il est clair qu'il faut que cette pratique cesse en début de saison car si elle a un sens en hiver ou en arrière-saison, elle fait une concurrence déloyale dès que la saison commence.

Il est difficile d'étendre la saison en septembre car il y a une « psychose » sur les intempéries et les crues.

L'Espagne est aussi une forte concurrence car, pour sortir de la crise, elle a cassé ses prix.

Une réflexion est en cours sur les dates d'ouverture pour renforcer l'attractivité du camping. Il faut trouver la bonne période d'ouverture et la stabiliser.

L'OTI de son côté travaille sur l'accueil des groupes de motards, les visites d'entreprises et les produits touristiques.

La signalétique a été montrée du doigt à de nombreuses reprises par les prestataires de services tourisme. Une Commission extra-municipale du tourisme aura lieu prochainement où le sujet sera certainement débattu. Les nouvelles règles concernant ce domaine sont très contraignantes.

- **Les journées du patrimoine**

Elles ont été très réussies. Les inscriptions à l'OTI ont été relativement peu nombreuses, mais les gens sont venus sur site et il y a eu entre 250 et 300 visites. Il y avait à peu près la moitié de Gignacois.

Un site dont il faut développer la communication l'année prochaine, c'est Pélican. Probablement parce que tous les autres centres d'intérêt étaient de l'autre côté de Gignac.

Il y a eu de bons « rebonds » sur l'ensemble des sites car chacun a invité à aller voir les autres points de visite.

L'exposition « Gignac, le nez en l'air » a fait parler et c'était le but visé.

Le repas de Gign'Action a attiré une petite centaine de personnes sur l'esplanade avec une bonne synergie avec l'ensemble vocal.

- **Partenariat avec l'OTI**

L'OTI a participé à l'organisation des journées du patrimoine et Julie Dournon, guide conférencière a « formé » les guides bénévoles.

Les photos des balcons ont également été prises par l'OTI après un repérage du groupe des Journées du Patrimoine.

Julie Dournon et Denis Nepovida de l'OTI de Pézenas, spécialiste du patrimoine, ont fait un repérage des bâtiments intéressants en centre-ville : il y a un très beau potentiel en bon état de conservation, mais qui n'a pas été mis en valeur. Donc le travail sur le patrimoine ne fait que commencer.

La mairie a également fait part au président de la CCVH de son soutien à M. Piquart, directeur de l'OTI, par un courrier en date du 31 juillet 2015, eu égard au professionnalisme qu'il nous apporte dans toutes nos actions tournées vers le tourisme, face aux attaques de M. Borg, élu de Saint Guilhem le Désert.

Les représentants de Gignac à l'OTI sont Mme Thillaye du Boullay du domaine de Pélican, M. Garcia, président de l'association de canoë-kayak, Mme du Domaine de Salente, Daniel Oustrain de Demain la Terre.

- **COSMO**

Une commission économique se tiendra mardi à la CCVH.

Il sera question d'un magasin de sport.

Il y a une boulangerie prévue dans le cadre du cahier des charges qui a été proposé en 2012. Le calibrage a été fait par un cabinet d'études et la zone de chalandise fixée.

Aujourd'hui Gignac freine des deux pieds, mais ce sera difficile car Pitch Promotion est le commercialisateur retenu, décide. Il y a un enjeu commercial de remplir la zone pour Pitch Promotion.

C'est difficile de faire une zone commerciale en concurrence avec d'autres zones commerciales et de préserver les équilibres entre la zone et le centre-ville. Il faut donner des avantages concurrentiels au centre-ville : c'est ce que nous faisons avec le réaménagement de la place de Verdun, la zone bleue, le projet de l'Hôtel de Laurès, véritable moteur du futur centre-ville, le déplacement prochain de la gare routière la rénovation de l'ancienne mairie et l'installation future de la plate-forme de télétravail...

**Sans autre question la séance est levée à 19 heures 30**

Annie Leroy  
Adjointe déléguée au Tourisme